



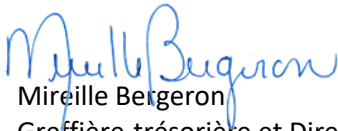
CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUBUC
MUNICIPALITÉ DE BÉGIN

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT NO 25-401**

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES : Avis public est donné que le règlement ayant pour objet de modifier le règlement 20-344 concernant les animaux sur le territoire de la Municipalité de Bégin portant le numéro 25-401 a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal de Bégin du 7 juillet 2025.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis, soit le 4 septembre 2025.

Donné à Bégin ce 4^e jour du mois de septembre 2025

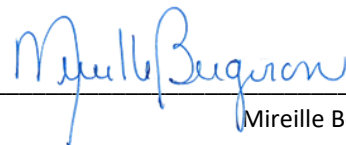

Mireille Bergeron

Greffière-trésorière et Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Mireille Bergeron, greffière-trésorière et directrice générale résidant à Saint-Ambroise certifie sous mon serment d'office que j'ai publié cet avis en affichant une copie entre 8 h et 16 h, le 4^e jour du mois de septembre 2025, à l'entrée du Centre municipal et sur le site internet de la municipalité de Bégin.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 4^e jour du mois de septembre deux mille vingt-cinq.



Mireille Bergeron
Greffière-trésorière et directrice générale